



Etre apprenti dans les lycées de l'académie: c'est possible!

publié le 14/02/2018

Comme dans les CFA, qui relèvent des chambres des métiers, les lycées de l'académie proposent de nombreuses formations sous statut d'apprenti.

Vous pouvez retrouver ces formations en suivant ce lien :

<http://www.ftlv.ac-poitiers.fr/pied-de-page/les-formations-du-cfa-academique-65997.kjsp?RH=1264780498457> ↗

L'avantage essentiel de telles formations est la possibilité de revenir sous statut scolaire en cas de difficulté durant l'apprentissage.

Toute l'équipe du collège reste à votre disposition pour vous donner d'autres informations et vous aider dans vos démarches.

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.